

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
09 juin 2015

PERSPECTIVES 2015/2016

Les grands thèmes perdurent les projets de la municipalité sont maintenus.

Sujets qui méritent de notre part une vigilance accrue :

- ⤴ Les nuisances de la route bleue ;
- ⤴ La ZAC de Brais, son environnement et son extension ;
- ⤴ La ZAC Nord ;
- ⤴ Le Sentier des Douaniers et la frange littorale;
- ⤴ La sécurité des pôles industriels (Donges, Montoir) ;
- ⤴ Finalisation des PPRT de Montoir ;
- ⤴ Finalisation de la réfection de la rue de la Ville Halluard ;
- ⤴ Le suivi du CET de l'Aiguillon (Saint-Michel-Chef-Chef), après sa fermeture, fin juin 2009 ;
- ⤴ Projet éolien offshore sur le banc de Guérande ;

Les futurs dossiers qui nous attendent sont :

- ⤴ Relance de la CSS du CET de Cuneix ;
- ⤴ Participation à la CSS "Keraline" à Hebignac, au titre de l'UDPN ;
- ⤴ Futur parc éolien offshore des « 2 îles » ;
- ⤴ La phase travaux du fuseau terrestres du projet éolien du banc de Guérande s'il est adopté ;
- ⤴ Rénovation de la gare de Saint-Nazaire ;
- ⤴ La révision du PLU de Saint-Nazaire ;
- ⤴ Le Plan de Prévention des Risques Littoraux ;
- ⤴ Le développement des ZAD Halluard et l'Ilôt Gautier ;
- ⤴ Zone de servitude d'inconstructibilité du Front de mer ;
- ⤴ Extension du Port et la protection de la Vasière de Méan.
- ⤴ Les concrétisations au travers de projets précis des orientations d'aménagements du PLU.

Nous devons maintenir notre vigilance sur la conservation et l'entretien d'espaces qui font la qualité environnementale de cette agglomération (Porcé, le Parc Paysager, les bourgs, la frange littorale, le Parc Naturel de la Brière, les zones humides). N'oublions pas l'Estuaire qui fait la richesse de certains, sans le respecter.

Nous devons maintenir notre participation au Conseil de Développement de la Carene, au travers de différents groupes de travail.

Par ailleurs, il nous faudra continuer d'assister aux CA de l'UDPN44 à Nantes, puisque nous y sommes acteurs et la représenter dans certaines concertations ciblant les Communautés de Communes littorales.

Le Président de la SPCNE Michel CHAUSSE